



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Loi cohabitation homosexualité

Loi du 23 novembre 1998 instaurant la cohabitation légale...



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)

- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Loi mariage homosexualité

Loi du 13 février 2003 ouvrant le mariage à des personnes de même sexe et modifiant certaines dispositions du Code civil...



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

**Joyeuses fêtes de fin d'année
! Infor Jeunes reste ouvert**



December
2023

*TOUITE L'ÉQUIPE D'INFOR JEUNES
VOUS SOUHAITE D'EXCELLENTE
FÊTES DE FIN D'ANNÉE,
ET D'AGRÉABLES MOMENTS
CONVIVIAUX AVEC VOS PROCHES.*

Toute l'équipe d'**INFOR JEUNES** vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, et d'agréables moments conviviaux avec vos proches.

Nous restons ouverts durant la période des fêtes de fin d'année, du lundi au vendredi entre 13h et 18h.

Horaires exceptionnels :

1. Vendredi 22 décembre de 13h à 16h

2. Vendredi 29 décembre de 13h à 17h

Nos permanences extérieures seront fermées et rouvriront le 4 janvier au **PIF** et le 9 janvier au **BIJ**.



▪ **Thématiques**

- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Les artistes mieux protégés dès janvier 2024 !



À partir de 2024, la réforme du statut social des travailleurs des arts sera d'application en Belgique !

Le statut des artistes a été revu en profondeur pour coller davantage aux nouvelles réalités du secteur.

Un **travailleur des arts** est quelqu'un qui exerce une pratique professionnelle rémunérée dans le secteur artistique. Les activités artistiques-techniques et artistiques de soutien entrent également dans cette catégorie.

La nouvelle Commission du travail des arts remplace l'ancienne Commission Artiste. Elle est composée pour moitié de représentants du secteur artistique, et pour l'autre moitié de représentants des syndicats et des employeurs, des

administrations et des Communautés. C'est elle qui décide de l'octroi des **attestations du travail des arts (ATA)**.

Ces attestations donnent droit à de nombreux **avantages sociaux**, conçus spécifiquement pour les travailleurs des arts : le **contrat de travail des arts** (article 1bis), le **régime primostarter** pour les travailleurs indépendants, le **régime fiscal** spécifique applicable aux droits d'auteurs ou encore à l'**allocation du travail des arts**.

Le tout nouveau site <https://www.workinginthearts.be> permettra de gérer son dossier en ligne. Il est déjà possible de commencer la constitution d'un dossier, mais l'envoi du dossier complet ne sera possible qu'à partir du 1^{er} janvier 2024. Les travailleurs des arts qui relèvent déjà aujourd'hui du régime de l'ancien statut d'artiste sont automatiquement éligibles à la nouvelle attestation du travail des arts.

Les artistes et travailleurs des arts amateurs pourront avoir recours à l'**indemnité des arts en amateur (IAA)**, une rémunération simple et rapide des prestations artistiques sur commande. Ce système remplace l'ancien « Régime des petites indemnités » (RPI).

La **sécurité sociale des travailleurs des arts** fera encore l'objet d'améliorations en 2024. Le [volet chômage](#) (Allocation du travail des arts) a, quant à lui, déjà fait l'objet de modifications en 2022.



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Journée de lutte contre la sida ce vendredi 1er décembre 2023



Chaque année durant **Journée Mondiale de Lutte contre le Sida**, des milliers de personnes dans de nombreuses villes partout dans le monde participent aux actions de solidarité du **1er décembre**.

Pour manifester votre solidarité avec les personnes séropositives et malades du sida et afficher votre rejet de toutes formes de discrimination à l'égard des personnes atteintes par le sida, **portez le ruban rouge** avec vos amis, à l'école, au travail !

En **2022**, le nombre de nouveaux diagnostics de VIH a **diminué de 17%** par rapport à 2021. Sciensano, l'institut belge de la

santé, a enregistré **597 diagnostics de VIH en 2022**, ce qui correspond à une moyenne de 1,6 nouveaux diagnostics par jour.

Cette année, parmi le **programme d'actions et d'évènements** à Bruxelles, citons notamment l'évènement de la **[Plateforme Prévention Sida](#)** sur le piétonnier à gare Centrale.

Au programme

- « **Le Bus de la solidarité débarque près de chez toi** » à Bruxelles le 1er décembre au Carrefour de l'Europe de 12h à 19h : <https://preventionsida.org/fr/le-bus-de-la-solidarite-debarque-pres-de-chez-toi/>
- Évènement Facebook du Bus de la Solidarité : <https://www.facebook.com/events/711182637587818>
- **Cocktail dînatoire**, ouvert aux personnes vivant avec le VIH, leur entourage et les professionnels de la santé le 1er décembre de 18h30 à 22h à l'Hôtel de Ville de Bruxelles : <https://www.vivreaveclevih.org/fr/agenda/after-work-cocktail-dinatoire-a-loccasion-de-la-journee-mondiale-de-lutte-contre-le-sida/>

N'hésitez pas à consulter, également, nos différentes pages « Sida » :

- <https://www.jeminforme.be/histoire-du-sida/>
- <https://www.jeminforme.be/informations-sur-le-vih/>
- <https://www.jeminforme.be/risques-de-transmission-pendant-les-rapports-sexuels/>
- <https://www.jeminforme.be/risques-de-transmission-hors-rapports-sexuels/>
- <https://www.jeminforme.be/test-de-depistage-du-sida/>
- <https://www.jeminforme.be/sida-comment-se-proteger/>
- <https://www.jeminforme.be/sida-quels-droits/>

- <https://www.jeminforme.be/sida-les-traitements/>
- <https://www.jeminforme.be/sida-statistiques-en-belgique-et-dans-le-monde/>
- <https://www.jeminforme.be/sida-glossaire/>
- <https://www.jeminforme.be/sida-adresses-utiles/>

[RGPD](#)

[Politique de cookies \(EU\)](#)

- [Suivre](#)

INFOR JEUNES ASBL

Chaussée de Louvain, 339
1030 Bruxelles
Tél.: 02 733 11 93
inforjeunes@jeminforme.be





actiris

.brussels 

au coeur de l'emploi



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES